

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LILLE

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039

59014 LILLE CEDEX
Téléphone : 03 59 54 23 42
Télécopie : 03 59 54 24 45

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le 19/04/2024
ID : 059-200041960-20240926-CC_2024_185-DE

E24000038 / 59

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
Pévèle Carembault
Hôtel de Ville
Place du Bicentenaire
59710 PONT-A-MARCQ

Dossier n° : E24000038 / 59
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet(s) : Révisions allégées du plan local d'urbanisme (PLU).
Maître d'ouvrage : Communauté de communes Pévèle Carembault.
Territoire(s) concerné(s) : Commune de Bouvignies.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Robert VANOVERMEIR, proviseur adjoint, directeur d'études, en retraite, demeurant 21 allée des Clématites, VILLENEUVE D'ASCQ (59650) (tel : 03.20.91.71.03 ; portable : 06.07.96.09.14) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jacques DEFEVER (tel : 03.27.42.88.88 ; portable : 06.70.15.12.60) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

17/04/2024

N° E24000038 /59

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 17/04/2024**CODE : 1**

Vu, enregistrée le 05/04/2024, la lettre par laquelle le Président de la communauté de communes Pévèle Carembault demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Objet(s) : Révisions allégées du plan local d'urbanisme (PLU).

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Pévèle Carembault.

Territoire(s) concerné(s) : Commune de Bouvignies.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Robert VANOVERMEIR, proviseur adjoint, directeur d'études, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jacques DEFEVER, cadre de France Télécom, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Président de la communauté de communes Pévèle Carembault, à Monsieur Robert VANOVERMEIR et à Monsieur Jacques DEFEVER.

Fait à Lille, le 17/04/2024

Le Président par intérim,

Yann LIVENAIS

Pour expédition conforme
Pour le greffier en chef,
L'adjoint administratif délégué,

